

Titre RNCP III Technicien développeur

ALTERNANCE

COMPÉTENCES VISÉES

Le technicien développeur est un **expert technique en informatique**. Il conçoit, **développe et intègre des applications informatiques** dans le domaine des systèmes d'information, du mobile et du web, pour un client ou une entreprise, selon des besoins fonctionnels et un cahier des charges. Pour assurer ce travail d'expertise technique, en amont, il **réalise des analyses fonctionnelles** et participe à la rédaction du cahier des charges fixant les besoins des utilisateurs et décrivant les solutions techniques envisagées. Puis il **conçoit et développe ces applications**, installe les solutions pour les usagers et met au point la documentation nécessaire à l'utilisation des applications. Enfin, il assure la maintenance des applications développées.

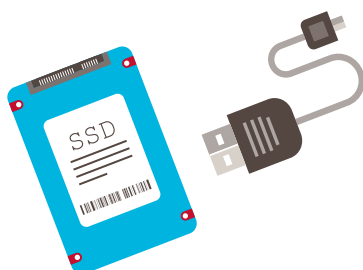
PRÉ-REQUIS



- + Sélection des candidats sur dossier, tests d'aptitude et entretien de motivation

MODALITÉ

- 2 jours en formation, 3 jours en entreprise
- Durée du contrat : 2 ans



Intitulé officiel figurant sur le diplôme :
Titre RNCP niveau III Technicien Développeur

MÉTIERS

- Technicien développeur

PROGRAMME

- + Ouverture aux cultures numériques
- + Design numérique
- + Bases de données
- + PHP - MVC
- + Réseau système
- + Web mobile
- + JAVA
- + Anglais
- + Mathématiques
- + Méthodes et outils de la communication écrite
- + Economie, gestion et organisation de l'entreprise

LIEU DE LA FORMATION

CERFAL

Paris

Fénelon Sainte-Marie, La Plaine Monceau
4, boulevard de Courcelles

75008 Paris



Partenaire

01 45 22 05 35

www.fenelonsaintemarie.org

Contact

Cnam de Saint-Denis

01 42 43 34 22

plainesaintdenis@cnam-iledefrance.fr